

Inventaire de troupeau

Date de l'inventaire :/..../....

ELEVEUR :

ADRESSE :

TELEPHONE :

NUMERO D'ELEVAGE :

PROPRIETAIRE :						
SEXE						
NOM						
NUMERO complet (11 chiffres)						
Date naissance						
PERE : nom, n° et type						
MERE : nom, n° et type						
ROBE (voir flyer du standard)						
Naisseur : numéro d'élevage + nom						
Divers : <i>Corne, barbiche, pampilles..</i>						
Destination (si animal vendu)						

Pourquoi et comment remplir son inventaire ?

Faire l'inventaire de votre troupeau une fois par an est important et nous est imposé par le Règlement Zootechnique Européen en tant que race reconnue. Il servira de base à la création du livre généalogique de la race.

- **Numéro de l'animal** : il comprend 11 chiffres au total, les 6 premiers chiffres sont attribués à l'élevage et il est le même chez tous les animaux nés dans un même élevage. Les 5 autres numéros sont attribués à l'animal, il s'agit du numéro de travail.

Seul le numéro complet à 11 chiffres permet d'identifier formellement un animal. Deux animaux ne peuvent avoir le même numéro complet.



Code PAYS + identifiant de marquage de l'exploitation

Numéro de travail

- Le **numéro d'élevage** est indispensable pour identifier le bon élevage.
- **Ascendants** : bien mentionner les numéros complets des parents, en particulier si ceux-ci ne sont pas sur l'élevage.
- Il est nécessaire de noter **TOUS les animaux** nés dans l'élevage et vendus ensuite, de façon à ce qu'ils soient connus et identifiés comme faisant partie de la population de Chèvre de Savoie. Bien penser à indiquer ceux qui ont été vendus et leur destination

RAPPEL, boucs et pourcentages de sang :

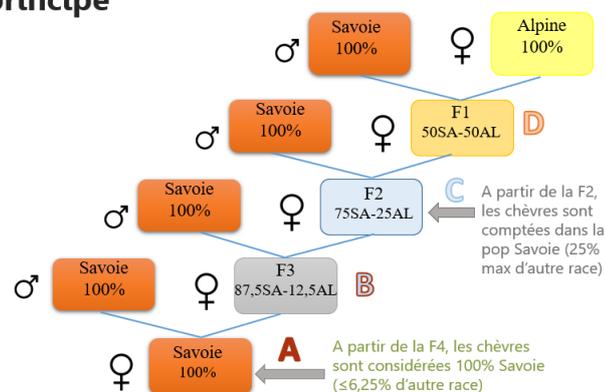
Il existe plusieurs qualifications d'animaux au sein de la population Chèvre de Savoie, établies selon pourcentage de sang étranger ou inconnu de l'animal.

Les femelles peuvent être de classe **A, B ou C**. En revanche les mâles mis à la reproduction doivent obligatoirement avoir la qualification **A**, considérés comme pur race.

Ces pourcentages de sang sont calculés par l'Institut de l'Elevage grâce aux inventaires complets.

- La classe A \leq à 6,5% de gènes "autres"
- La classe B $>$ 6,25 et jusque 12,5% de gènes étrangers
- La classe C $>$ 12,5% et jusque 25% de gènes étrangers
- La classe D $>$ 25% de gènes étrangers => ces animaux sont indiqués dans les inventaires pour information mais non comptés dans la population Savoie

Le croisement d'absorption: le principe



Pour les éleveurs ayant recours à l'utilisation de plusieurs boucs pour un même lot de femelles il est important d'utiliser des boucs **avec le même pourcentage de sang (soit de classe A)** ou éventuellement des **plein frères (même père même mère)** pour avoir la certitude que tous les cabris aient le même pourcentage de sang.